

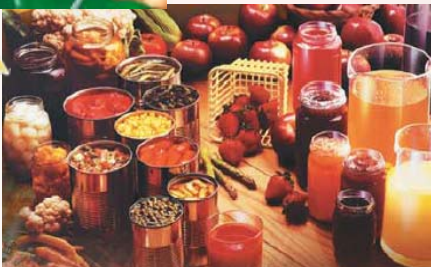
Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)

Position de l'industrie québécoise de la transformation agroalimentaire

Présentée à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois



Juin 2007





Qu'est-ce que le CTAC ?



- Fondée en 1954, l'Association des conserveurs du Québec (ACQ) changeait, dix ans plus tard, de raison sociale pour l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (AMPAQ). En l'an 2000, le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC) était créé et il regroupe aujourd'hui l'AMPAQ, le Conseil de la boulangerie du Québec (CBAQ) l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), le Conseil de l'industrie acéricole (CIA) et l'Association des vigneurs négociants du Québec (AVNQ).
- Le CTAC représente plus de 435 entreprises membres pour un volume annuel d'affaires de 14 milliards de \$ dans une industrie générant 20 milliards de \$ annuellement.

La mission du CTAC est :

- D'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres auprès de l'ensemble des intervenants de l'industrie alimentaire et des produits de consommation;
- De mettre en valeur la compétitivité de ses membres sur les marchés québécois, canadiens et extérieurs.

La vision du CTAC est :

- De favoriser l'émergence de leaders nord-américains à propriété québécoise et/ou canadienne;
- D'exploiter des niches de marché à forte valeur ajoutée.

L'importance de l'industrie de la transformation alimentaire au Québec

- Premier secteur manufacturier au Québec (deuxième en importance au Canada);
- Plus de 72 000 emplois directs et 125 000 emplois indirects.
- Plus de 1,200 entreprises réparties dans toutes les régions de la province. 80% de celles-ci ont 50 employés et moins;
- Plus de 80 % de la production agricole du Québec compte sur cette industrie comme principal débouché commercial
- Grande variété de produits à valeurs ajoutées.



VISION ET VALEURS

Vision

Assurer la croissance d'une industrie de la transformation agroalimentaire québécoise compétitive et rentable.

Valeurs

- Équité, flexibilité et équilibre dans le rapport des forces économiques
- Besoins du consommateur
- Croissance
- Innovation
- Rendement adéquat
- Environnement et société

Les objectifs stratégiques

Objectifs stratégiques du CTAC pour les prochaines années:

Objectifs liés à l'importance de l'industrie

- Atteindre un équilibre de forces économiques avec la production et la distribution

Objectifs liés à la commercialisation

- Diversifier les marchés d'exportation : hausse des exportations de 3,2 à 4,5 milliards de dollars (+40 %) dont 50 % des exportations hors des États-Unis d'ici 2010
- Promotion des produits du Québec (budget de 15M\$ par année)

Objectifs liés à l'innovation

- Stimuler les investissements en R-D : hausse du ratio des dépenses totales de R-D intra-muros sur les ventes des sociétés qui réalisent 50 % et plus de leurs dépenses de R-D au Québec de 0,3 % à 2 % d'ici 2010.
- Mise à niveau des entreprises (budget minimal de 3M\$ par année)
- Mise en place de programme HACCP, traçabilité, RFID, etc. (budget min. de 3M\$ par année)

Objectifs liés à la rentabilité

- Stimuler les investissements en immobilisations : 400 millions par an
- Augmenter la productivité de 40 à 46 \$ de PIB réel par heure travaillée d'ici 2010 (+15 % en 3 ans)

Face aux nombreux défis impactant directement la rentabilité, la commercialisation et l'innovation, l'industrie québécoise de la transformation agroalimentaire soulève au gouvernement provincial les enjeux clés suivants :

- » L'industrie de la transformation alimentaire nécessite une plus grande reconnaissance, un meilleur soutien financier et assistance du gouvernement.
- » Le besoin d'un modèle de mise en marché efficace basé sur l'équilibre des forces économiques, l'équité et la flexibilité.
- » La nécessité d'attirer des investisseurs malgré les rendements plus faibles que les attentes des sociétés de capital de risque.
- » L'intérêt d'harmoniser les nouvelles réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité alimentaire en vue de joindre impératifs économiques et valeurs environnementales et sociales.
- » Le besoin d'assurer la relève à long terme de la main-d'œuvre afin de ne pas limiter la croissance de l'industrie.
- » L'urgence de soutenir efficacement l'innovation pour rester compétitif et répondre adéquatement aux attentes du consommateur.
- » La nécessité de satisfaire, de protéger et de diversifier les marchés domestiques et internationaux.
- » L'intérêt d'aligner l'allocation des ressources et les politiques gouvernementales à l'importance et aux spécificités de l'industrie de la transformation agroalimentaire.

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

- Afin d'assurer la croissance d'une industrie de la transformation agroalimentaire québécoise compétitive et rentable, le secteur de la transformation agroalimentaire a identifié trois grands axes prioritaires.

Trois grands axes prioritaires pour le secteur de la transformation agroalimentaire

1

Accès aux marchés domestiques et internationaux

2

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

3

Reconnaissance de l'industrie de la transformation alimentaire

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

1. Accès aux marchés domestiques et internationaux	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
<p>1.1 Mettre en place un programme de soutien à la commercialisation d'envergure (12 à 15 millions de dollars annuellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place un nouveau programme de promotion ciblant les PME (développement de marques nationales, compétences marketing, etc.). Ce programme pourrait être chapeauté par le CTAC. – Renforcer le rôle d'Aliments du Québec en assurant un financement récurrent et beaucoup plus large de la part du gouvernement (en partenariat avec l'industrie) ainsi qu'une reconnaissance légale en tant qu'organisme unique de certification de l'origine québécoise des produits. – Augmenter les incitatifs stimulant le développement des marchés d'exportation à l'extérieur de l'Amérique du Nord, surtout pour les PME (outils de financement, programmes). – Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des distributeurs et des consommateurs et des clients-utilisateurs du secteur HRI par rapport à la qualité des produits québécois comparativement aux produits importés. – Création d'un programme de soutien technologique aux transformateurs pour satisfaire aux demandes des distributeurs dans l'efficacité de la mise en marché des produits (RFID; EDI; CAO; etc.) 	●	●	●	●

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

1. Accès aux marchés domestiques et internationaux	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
<p>1.2 Accorder la priorité aux produits québécois lors des achats publics d'aliments transformés pour les institutions gouvernementales (écoles, hôpitaux, résidences de personnes âgées, ministères, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser les processus d'appels d'offres publics, c'est-à-dire standardiser les façons de faire – entre les principaux groupes d'achats par exemple - et établir des critères plus précis et élaborés en ce qui a trait aux spécifications des produits; - S'assurer, par des audits menés pour le compte du Gouvernement, que la marchandise achetée (par soumission) dans le réseau institutionnel est bien celle qui sera livrée aux établissements afin d'éviter les substitutions; - À l'instar du nouveau programme de Santé Canada («La nutrition pour un virage santé : voies d'action»), favoriser, par des actions concrètes à court terme et un soutien financier, les pratiques alimentaires saines dans les écoles ; cette initiative pourrait également s'étendre à d'autres réseaux publics, tels celui de la santé et des services sociaux; 	●	●	●	●

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

1. Accès aux marchés domestiques et internationaux	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
<p>1.3 Établir un cadre réglementaire pour limiter les pratiques commerciales des distributeurs, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limitation des changements de prix des produits. - Les invendables. - Les déductions rétroactives - Etc. 	●			
<p>1.4 Assurer que les règles en termes d'étiquetage, de catégories de qualité, de salubrité, d'innocuité, etc. qui sont imposées aux produits québécois – et canadiens - soient équivalentes à celles exigées des produits importés.</p> <ul style="list-style-type: none"> –Effectuer des inspections, échantillonnages et analyses plus fréquentes et approfondies avant la commercialisation au Québec. –Développer des programmes d'enregistrement et de licenciement des importateurs de certaines denrées présentement non couverts (ex. : l'eau, chocolat, confiseries, biscuits). –Développer des ententes avec des pays importateurs (ex. : Chine, Japon) afin d'avoir l'accès à leurs données d'inspection. - Imposer des pénalités exemplaires importantes aux importateurs et distributeurs qui ne se conforment pas aux normes et règles d'harmonisation. 	●		●	

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

1. Accès aux marchés domestiques et internationaux	Interventions possibles du gouvernement provincial			
	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
Positions				
1.5 Harmoniser les réglementations obligatoires au Québec d'abord au niveau fédéral, ensuite au niveau nord-américain (selon les normes d'équivalence) et finalement au niveau international (selon les normes de référence).	●	●		
1.6 Étudier les impacts de nouvelles réglementations sur la compétitivité des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place des programmes de soutien technologique et financier pour les transformateurs face aux nouvelles législations; – Prévoir des délais d'application réalistes, surtout pour les PME; – Mettre en place des groupes de travail pour régler les problématiques particulières découlant d'une nouvelle réglementation (ex. : valorisation des déchets). 	●	●	●	
1.7 Mettre en place un programme permanent de veille stratégique sur les meilleures pratiques industrielles et commerciales, sur l'impact des tendances mondiales majeures. Ce programme devrait être conjointement chapeauté par Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ) et le CTAC.			●	

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

1. Accès aux marchés domestiques et internationaux	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
1.8 Inclure la transformation agroalimentaire dans la Stratégie d'innovation québécoise (1,2G géré par le MDEIE) à la mesure de son importance économique (13% du PIB=13% des fonds).	●			●
1.9 Accorder une aide financière substantielle au CTAC pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de l'innovation dans la transformation agroalimentaire.			●	●
1.10 Simplifier les démarches administratives pour les crédits impôts.	●		●	
1.11 Mettre en place une mesure fiscale pour supporter le développement de nouveaux produits.	●		●	

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
<p>2.1 Améliorer l'efficacité de la chaîne de l'innovation au Québec par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'un transfert de technologie encore plus efficace ; – de la mise en place de chaînes de valeur innovantes (partenariats producteurs, transformateurs et distributeurs visant le développement d'une innovation efficace) soutenue par un organisme gouvernemental. 		●	●	●
<p>2.2 Supporter et encourager les initiatives d'innovation des procédés de fabrication pouvant permettre l'atteinte de niveau productivité assurant la compétitivité des entreprises de transformation alimentaire du Québec.</p>			●	●

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
<p>2.3 Adapter la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche selon les principes d'équilibre des forces économiques, d'équité et de flexibilité dans une approche proactive aux décisions de l'OMC :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Que la Loi reconnaisse enfin les autres membres de l'industrie agroalimentaire, particulièrement les transformateurs, ainsi que leur importance dans la mise en marché ordonnée. – Que la Loi reconnaisse l'importance de l'établissement d'un équilibre des forces dans les industries qu'elle vise et qu'elle confère un tel mandat à la Régie. – Que la composition des régisseurs de la Régie reflète adéquatement les parties prenantes de l'agroalimentaire et que le processus de nomination des régisseurs soit d'une grande transparence. – Que le contenu de toutes les décisions puissent être porté en appel au Tribunal administratif du Québec comme c'est le cas pour d'autres tribunaux administratifs et dans d'autres provinces. – Que l'administration des offices de commercialisation et des agences de vente soit paritaire producteurs/transformateurs. 	●	●		

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
2.4 Assurer que les parts des portefeuilles d'investissement des sociétés gouvernementales (SGF Soquia, Investissement Québec) et des fonds fiscalisés sont au moins à la hauteur de la contribution de l'industrie de la transformation agroalimentaire, mesurée par sa part des livraisons manufacturières totales (13,6 % en 2005).		●		●
2.5 Améliorer les aides de financement disponibles par le biais de capitaux de risque et de fonds privés en : <ul style="list-style-type: none"> – adaptant les critères de rendement de certains fonds à la baisse ; – dédiant des fonds de capital de risque spécifiques aux entreprises, TTE et PME comprises, de la transformation agroalimentaire ; – mettant en place des programmes spécifiques pour intéresser des investisseurs privés à l'agroalimentaire. 		●	●	●
2.6 Mettre en place un allègement fiscal (l'industrie de la transformation agroalimentaire s'allie avec les positions du Conseil du Patronat du Québec à ces propos) en : <ul style="list-style-type: none"> – éliminant la taxe sur le capital; – réintroduisant un amortissement accéléré pour les investissements en technologies et équipements. 	●		●	●

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Finance-ment
2.7 Supporter la modernisation des équipements par le biais de la remise en place des mesures fiscales d'amortissement accéléré afin d'améliorer les conditions de travail.	●			●
2.8 Mettre en place un plan de rétention pour le personnel en âge de prendre sa retraite.			●	
2.9 Mettre en place un programme facilitant l'intégration de la main-d'œuvre étrangère, en forte demande dans l'industrie de la transformation agroalimentaire.		●	●	
2.10 Soutenir l'entrepreneuriat par le biais de la création d'un fonds pour faciliter le transfert intergénérationnel des entreprises familiales et un programme d'aide à l'accès aux programmes de formation entrepreneuriale.			●	●
2.11 Renforcer le rôle du Comité Sectoriel pour la Main-d'œuvre en Transformation Agroalimentaire (CSMOTA) : <ul style="list-style-type: none"> – Sensibilisation des transformateurs aux enjeux de formation; – Large éventail d'outils de formation disponibles permettant de répondre aux besoins des PME et des grandes entreprises ; – Organisation d'une vigie pour anticiper les enjeux de main-d'œuvre; – Promotion de la transformation agroalimentaire renforcée auprès des étudiants. 		●	●	●
2.12 Soutenir le partenariat de l'industrie agroalimentaire visant la connaissance et la valorisation de ses métiers.		●	●	

Comment créer une industrie de transformation agroalimentaire de classe mondiale au Québec ?

3. Reconnaissance de l'industrie de la transformation agroalimentaire	Interventions possibles du gouvernement provincial			
Positions	Législation	Concertation	Soutien et assistance	Financement
3.1 Aligner l'allocation des ressources et les politiques gouvernementales à l'importance et aux spécificités de l'industrie de la transformation agroalimentaire	●	●	●	●
3.2 Soutenir la transformation agroalimentaire à la hauteur de son importance économique par les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance officielle du secteur et de sa contribution à l'économie québécoise; – Hausse générale des investissements du gouvernement dans la transformation agroalimentaire; – Confier à TRANSAQ les responsabilités de liaison et de coordination entre les différents ministères et programmes afin de maximiser la part financière de la transformation alimentaire. 		●	●	●
3.3 Transfert de TRANSAQ au MDEIE	●		●	●

Principaux indicateurs de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire en 2005

Agriculture et pêche

PIB 2,6 G\$

Recettes monétaires 6,2 G\$

Emplois 56 000

Investissements 694 M\$

Nombre d'exploitations agricoles (en 2003) 29 825

Transfert du MAPAQ reçu par les agriculteurs* 136 M\$

Transformation agroalimentaire

5,1 G\$ PIB

19,5 G\$ Livraisons manufacturières

74 600 Emplois

490 M\$ Investissements

1 501 Nombre d'établissements (en 2003)

2,3 M\$ Transfert du MAPAQ reçu par les transformateurs (par le biais de TRANSAQ)

*95,6M\$ ont servi au remboursement des taxes foncières et des compensations aux exploitations agricoles, 26,7M\$ au programme Prime-Vert et 14M\$ à l'amélioration de la santé animale

Sur les 658,7 M\$ de budget du MAPAQ en 2005-2006, c'est plus de 410 M\$ qu'ont reçu les agriculteurs (en comptabilisant les 305 M\$ de transfert à la Financière agricole) comparativement à 2,3 M\$ pour les transformateurs (reçu par le biais de TRANSAQ dont le budget total était de 6,4 M\$ en 2005-2006). Près de 41 M\$ ont été alloués à des initiatives généralistes dont les agriculteurs et les transformateurs ont pu bénéficier (par exemple le budget recherche et transfert technologique de 17,1 millions de dollars).

Conclusion

- Pour assurer la croissance d'une industrie de la transformation agroalimentaire québécoise compétitive et rentable, il est crucial et stratégique d'agir rapidement dans la mise en place des moyens proposés concernant les trois grands axes prioritaires suivants:

1

Accès aux marchés domestiques et internationaux

2

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

3

Reconnaissance de l'industrie de la transformation alimentaire